Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9470374
Centre d'intérêt: 550

Reflets d'une région. 6, Le projet éducatif : second début / Direction régionale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction de la coordination des réseaux, 1989.
38 p. ; 28 cm.

Code: 51-4541.

ISBN 2-550-14925-4

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction régionale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la coordination des réseaux

Descripteur(s): Projet éducatif * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Présentation de quelques textes, émanant de la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, qui marquent un "second début" du projet éducatif après dix ans d'existence. Ces textes invitent à la réflexion sur les valeurs qu'on entend mettre de l'avant dans le projet éducatif, sur son intégration au quotidien de l'école, sur l'amélioration du français dans le cadre du projet éducatif, sur des récits d'expérimentation dans les écoles, etc.

Type de document:

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la coordination des réseaux

**Bas-Saint-Laurent –
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine**

94-70374

REFLETS D'UNE RÉGION

VOLUME 6

REFLETS D'UNE RÉGION

VOLUME 6

LE PROJET ÉDUCATIF:

SECOND DÉBUT

DIRECTION RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT--
GASPÉSIE--ILES-DE-LA-MADELEINE
SEPTEMBRE 1989

Dépôt légal
Troisième trimestre 1989
Bibliothèque nationale
ISBN 2-550-14925-4

51-4541

SOMMAIRE

. Présentation 5

. Le projet éducatif
par Annette Thibault Bélanger,
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent--
Gaspésie--Iles-de-la-Madeleine 7

. Pour des projets locaux en éducation
par Donald Gaudreault,
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent--
Gaspésie--Iles-de-la-Madeleine 8

. Une occasion de penser le sens de l'éducation
par Jacques Daignault,
Université du Québec à Rimouski 12

. Le quotidien de l'école au coeur du projet éducatif
par Jean-François Lelièvre,
Commission scolaire La Neigette 18

. Amélioration du français et projet éducatif
par Robert Beaudry,
École institutionnelle Sainte-Thérèse
de Val d'Espoir,
Commission scolaire de Rocher Percé 26

. Un projet éducatif - Une réalité
par Denise Thériault,
École Hudon-Ferland de Saint-Alexandre,
Commission scolaire Jean-Chapais 32

. Le projet éducatif... une affaire de partenaires
par Jean-Guy Lebrasseur,
Écoles Sainte-Louise et Saint-Roch,
Commission scolaire de La Pocatière 37

PRÉSENTATION

Mises en lumière à l'occasion du Carrefour sur l'éducation catholique scolaire qui s'est tenu en août dernier, les conclusions du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation quant au projet éducatif sont plutôt pessimistes. Après une vaste enquête dans le milieu, ce comité constate en effet qu'"après dix ans l'idée du projet éducatif n'offre plus beaucoup d'attrait". Et tout en affirmant qu'il s'agit d'un "défi prioritaire", il admet que même le conseil d'orientation imposé par la nouvelle Loi sur l'instruction publique "n'entraînera pas automatiquement l'émergence de réels projets éducatifs".

Reprenant ces affirmations, M. Jean-Pierre Proulx, responsable du dossier "Éducation" au journal Le Devoir, dit à son tour qu'"après dix ans, rien ne s'est vraiment passé" et demande, sur un ton qu'on peut qualifier d'inquiet: "qu'est-ce qui lui (le comité catholique) donne à croire que le milieu va s'y mettre...?" (1)

En ce qui nous concerne - et la diffusion d'une sixième publication sur le sujet en est une preuve significative - le milieu est à l'oeuvre et n'a cessé d'y être. Pas toujours dans un climat "calme et plat" certes. Mais, à l'image du paysage gaspésien, avec des hauts et des bas, des inquiétudes, des doutes, des angoisses. Plusieurs directions d'école ont accepté, au cours des cinq dernières années, de nous confier les résultats de leurs démarches, honnêtes et sans prétention. Et s'il est possible que leurs récits aient ennuyé ou déçu tous les idéalistes qui avaient mis beaucoup d'espoir dans ce concept porteur d'utopie, il faut reconnaître le mérite des gens d'ici: celui d'avoir tenté de relever le défi, d'avoir pris des risques, encore, plusieurs années après la sortie du concept, alors que l'engouement initial avait déjà diminué à plusieurs endroits.

La loi 107 marque un "second début". Par nécessité, toutes les écoles devront reprendre les discussions, former des nouveaux comités, favoriser le partenariat et le dialogue, retrouver l'euphorie et la vigueur du ... "premier début".

Nous espérons les aider en leur présentant quelques textes dans lesquels on trouvera, à nouveau, des paradoxes. Ainsi, dans une réflexion originale et brillante, le philosophe Jacques Daignault nous invite à voir le projet éducatif comme une "occasion de penser le sens de l'éducation" en mettant l'accent sur les valeurs. De son côté, le directeur général de la Commission scolaire La Neigette vient d'entériner une proposition qui devrait permettre aux écoles de dépasser ce qu'il appelle le "trip" des valeurs pour s'ancrer au concret, au quotidien, c'est-à-dire à l'acte pédagogique, aux relations entre les partenaires, etc.

Que ces points de vue se contredisent ou se rejoignent (on se demandera toujours s'il peut y avoir acte pédagogique sans référence aux valeurs), il y a là un débat fondamental, fort stimulant, qui devrait être repris partout.

On lira aussi avec intérêt les textes de la nouvelle directrice régionale du MEQ (qui, incidemment, a été directrice d'école durant plusieurs années), du responsable des services complémentaires à la Direction régionale, une expérience fondée sur l'apprentissage du français et deux récits d'écoles récemment intégrées à la grande région 01.

Bonne année scolaire!

Noella Jean-Bouchard,
agente d'information

---

(1) Le Devoir, 28 août 1989.

LE PROJET ÉDUCATIF

ANNETTE THIBAULT BÉLANGER

DIRECTRICE RÉGIONALE

DIRECTION RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT--GASPÉSIE--

ILES-DE-LA-MADELEINE

Une école en projet, vision dynamique du développement des personnes dans l'organisation scolaire, participation de tous les partenaires dans la définition des orientations éducatives, c'est à tout le moins un chantier fébrile qu'auront à animer les directions des écoles pour les procnaines années.

Pourquoi toute cette énergie à mobiliser les ressources humaines de l'école et de son environnement? On pourrait prétendre que le caractère prescriptif de la loi 107 suffit à démarrer le processus. Mais au-delà de ces exigences légalistes, il y a toute la nécessité organique d'ancrer la pratique pédagogique et les décisions opérationnelles sur des choix concertés des éducateurs et des éducatrices comme professionnelles et professionnels de l'acte éducatif ou comme parents. La diversité des conceptions et la complexité des besoins de la clientèle auront à être dits, analysés par le comité du projet éducatif; des priorités à identifier par le conseil d'orientation conduiront chaque école à se doter d'un plan d'action vécu, évalué et relancé.

L'élaboration du projet éducatif se construit à petits pas en consolidant les acquis et les performances reconnues de l'école, mais en ouvrant la porte à l'innovation, à la recherche de petits projets porteurs de connaissances nouvelles, d'expérimentation dans tous les volets des services éducatifs. Un vaste chantier pour nommer et construire la réalité de chaque école!

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

POUR DES PROJETS LOCAUX EN ÉDUCATION

DONALD GAUDREAULT

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

DIRECTION RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT--GASPÉSIE--

ILES-DE-LA-MADELEINE

L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi de l'Instruction publique, le 1er juillet 1989, a remis à l'ordre du jour le projet éducatif de l'école. En effet, selon l'esprit de la loi, l'école est appelée à réaliser sa mission éducative, la formation intégrale de l'élève, dans le cadre d'un projet éducatif (article 36). Celui-ci est élaboré, réalisé et évalué périodiquement avec la participation des élèves, des parents, des enseignants et des autres membres du personnel de l'école et de la commission scolaire (article 37).

Certains diront que cette philosophie de l'école est intéressante mais qu'elle est utopique: l'école n'a pas la marge de manoeuvre nécessaire pour la réussite d'un projet éducatif signifiant. C'est peut-être vrai. Mais reconnaissons qu'il y a là un enjeu important. La prise en charge des enjeux de l'éducation n'est-elle pas l'affaire de la base? Du moins, c'est la voie que propose le Conseil supérieur de l'éducation du Québec. Dans le rapport 1986-1987 sur l'état et les besoins de l'éducation: La qualité de l'éducation: un enjeu pour chaque établissement, le Conseil souligne l'importance du dynamisme interne à chacune des écoles.

Selon le Conseil, responsabilité et développement sont les chemins obligés de la qualité de l'éducation et les ingrédients qui feront naître la dynamique de l'établissement, c'est-à dire: "... un mouvement de prise en charge et d'auto-développement, qui trouve sa source au coeur même de l'institution, dans la culture organisationnelle, la compétence et l'engagement des personnels, la volonté d'apprendre des élèves et des étudiants".

Le Conseil souhaite que soient favorisées les expérimentations qui stimulent la prise en charge à la base, que soient consolidées et élargies les marges de manoeuvre des écoles. De l'avis du Conseil, les

écoles ont des prises sur les choses importantes pour assurer la qualité de l éducation:

- prises sur les finalités éducatives
- prises sur son propre climat et sur les relations vécues au sein même du personnel et entre le personnel et les élèves
- prises sur les contenus de formation
- prises sur sa pédagogie
- prises sur la gestion de la pédagogie
- prises sur son rapport à sa communauté d'appartenance.

Ces prises sont autant de portes d'entrées, de points d'appui devant permettre à l'école la réalisation d'un projet éducatif signifiant.

L'histoire récente (Conseil supérieur, Loi 107) met donc l'accent sur la nécessaire prise en charge par la base des enjeux de l'éducation. Le moyen privilégié est le projet d'établissement, le plan d'action local ou le projet local d'éducation.

Ce n'est pas une idée neuve et elle se heurte à beaucoup de résistance: on veut faire porter à l'école une tâche trop grande pour elle; le projet éducatif est une réalité "brûlée", "usée", son histoire est remplie d'idées larges et généreuses qui ont échoué; d'énergies humaines positives déçues, d'enthousiasmes vite dégonflés.

Le projet éducatif, il est vrai, fut souvent une réalité importée de l'extérieur de l'école. Il n'était pas précédé d'une véritable analyse de la réalité locale ni accompagné d'une volonté clairement exprimée par les personnes directement concernées. Alors pourquoi remettre à nouveau à l'ordre du jour un tel projet, un tel cadre de gestion de l'école? Parce que c'est un outil indispensable à l'école. Mais il y a des conditions à respecter. Et l'une d'elles est que le projet éducatif doit appartenir à l'école et à ses agents (direction, professeurs, élèves, parents, personnel de soutien, etc.). Il y a un esprit à garder, un esprit qui se ramène à trois concepts de base:

- prise en charge, c'est-à-dire ce processus par lequel les principaux agents d'une école entreprennent le passage d'un état, où ils ont peu d'influence sur les orientations et la gestion quotidienne de leur école, à un état de plus grande autonomie et de partenariat;
- responsabilisation, c'est-à-dire ce processus suivi pour rendre les individus et les groupes responsables, pour leur faire prendre

conscience qu'ils sont les auteurs incontestables de tel événement ou de tel objet, qu'il leur faut accepter les conséquences et en rendre compte;

- recherche-action, c'est-à-dire ce processus qui permet de confier à ceux et celles qui vivent une situation problématique, la recherche et l'application de la solution.

Ces conditions de réalisation du projet éducatif sont premières et de plus elles sont indispensables. L'école est plus qu'un endroit où le jeune va en classe. C'est un monde. D'où l'importance d'une approche communautaire avec un partenariat de tous les intervenants concernés.

Un enfant ne vient pas à l'école par compartiment. On ne le sort pas de son milieu et de son environnement, juste parce qu'il doit recevoir une formation, une pédagogie. Une approche globale, concrétisée par le projet éducatif, doit être vécue. La classe fait partie d'un environnement, d'un tout. Et, l'école doit se servir de toutes les ressources disponibles pour aider l'enfant à se développer, à devenir un être entier. On ne peut séparer l'humain de l'intellectuel, du social ou du familial. Oublier cette vérité c'est travailler en dehors de la réalité.

A cet égard, la société de la fin des années '80 invite l'école à emprunter des chemins neufs et inédits. L'ère des communications et des médias, les phénomènes nouveaux qui marquent les familles, les problématiques du suicide, de la violence, de la sexualité, les valeurs vécues par les jeunes donnent la mesure des défis posés à l'école. Elle n'est pas la seule à devoir trouver les réponses mais elle a une part importante à faire en concertation avec le milieu où elle est implantée.

Plusieurs qualifient la jeunesse actuelle de "génération sacrifiée", de "jeunesse désemparée" face à la situation de l'emploi et à la trop grande compétition.

Comment préparer les jeunes à la société d'aujourd'hui et de demain? Quel type d'homme et de femme faut-il former? Quelle pédagogie?

Ces questions ne suffisent-elles pas à alimenter une réflexion à la base, au niveau de l'école? En effet, à quoi bon l'excellence, la qualité des apprentissages, le développement des habilités si on perd de vue le but, les finalités?

Qui peut le mieux répondre aux enjeux actuels que l'école elle-même (professeurs, parents, personnel de direction et de soutien, professionnels, commission scolaire, milieu social)?

Le projet éducatif, on le voit, est plus qu'une idée à la mode, plus qu'un truc passager. C'est une démarche globale. Il réfère à une école

qui est en mouvement, qui se définit et se redéfinit constamment sur tous les plans pour assurer toujours mieux la croissance et le développement de l'élève.

N'est-ce pas le temps de voir apparaître des projets locaux d'éducation, de voir des écoles affirmer leur identité, de tracer des voies neuves en éducation?

vial, soit: définir les objectifs que l'on se propose d'atteindre de manière telle que les liens entre chacun des objectifs donne un tout cohérent qui s'appelle le projet.

Or, la question que je me pose depuis longtemps concernant le concept même de **projet éducatif** est la suivante: quand on veut évaluer un **projet éducatif**, apprécier ses mérites, à quoi réfère-t-on? A la définition du projet, à sa faisabilité ou à sa réalisation?

Je ne crois pas, et c'est le point essentiel de mon propos, que l'évaluation d'un **projet éducatif** doive nécessairement passer par l'appréciation des résultats. Si le **projet éducatif** veut dire "ce qu'il y a d'éducatif dans un projet", il m'apparaît non seulement légitime, mais nécessaire de proposer des **projets éducatifs.** Car le fait de proposer des projets, de travailler sur un projet va avoir des **effets éducatifs** qui ne sont pas nécessairement ceux-là même qu'explicite le projet.

Q.: Ce que vous dites, c'est que c'est la démarche qui est essentielle?

R.: Oui et non. Non, si la démarche signifie "marcher dans le sens de la direction proposée par le **projet éducatif**". Je crois qu'à la rigueur, il n'est pas nécessaire d'aller dans le sens de ce qu'on a arrêté, parce que le fait de se prêter à l'exercice de la définition du projet éducatif a en lui-même des **effets éducatifs très profitables**, et insoupçonnés.

Cela relève d'une problématique qui m'est chère, celle de la réductibilité des écarts entre "ce qui est" et "ce qui devrait être". A chaque fois que l'on parle d'éducation, on parle d'une distance entre une **situation donnée** et une **situation désirée.** Et on ne fait pas assez attention à la **différence de qualité des objectifs d'une situation désirée.**

Par exemple, si on entre dans la question des valeurs, des grands idéaux, on entre dans un terrain qui est celui du désir, de la morale, où il n'est pas facile, ou même possible, d'arrêter d'une manière opérationnelle ce qui est souhaitable. Pourtant, ce n'est qu'à travers une **réflexion** sur ces questions que l'on pourra avancer, mais pas nécessairement dans le sens de ce qu'on avait prévu.

Q.: Un projet éducatif doit donc nécessairement inclure la dimension "valeurs"?

R.: Si l'on s'en tient à des dimensions techniques, opérationnelles, mesurables (par exemple le ratio maître-élèves, la propreté dans l'école, les manuels scolaires...), je ne parlerais pas de **projet éducatif**, mais de projet administratif ou instructionnel. L'éducation va bien au-delà de cela et inclut nécessairement les valeurs.

Par conséquent, tout **projet éducatif** doit insister sur les **valeurs**, quelles qu'elles soient (valeurs d'excellence, valeurs esthétiques, valeurs morales...). Ce qui m'importe, c'est que l'on se donne la peine de réfléchir collectivement sur les idéaux poursuivis et que l'on comprenne que la démarche est dans le fait même de réfléchir. Cet **engagement à réfléchir** a des effets éducatifs qui peuvent donner à l'expression **projet éducatif** un sens beaucoup plus riche que ce qu'il a eu jusqu'à maintenant.

Q.: Fait-on suffisamment cette réflexion dans nos milieux?

R.: A mon avis, on a opérationnalisé trop tôt la notion de **projet éducatif** en termes strictement technologiques: quels sont les objectifs à atteindre, moyens pour les atteindre et critères pour les évaluer. Et cela m'apparaît extrêmement dangereux de réduire ainsi le **projet éducatif.**

Q.: Votre expérience comme président d'un comité de parents a-t-elle influencé votre façon de voir?

R.: Cette expérience a confirmé ma vision dans la mesure où ce n'est pas tant les réalisations du comité de parents qui m'ont enthousiasmé; mais, bien davantage la **dynamique des hésitations, des contradictions, des maladresses des uns et des autres** à essayer de définir un projet, et cette conviction profonde que c'est à travers l'exercice difficile de la réflexion qu'on grandit vers quelque chose d'éducatif.

En même temps, j'ai été déçu du peu de réflexion que l'on a pu faire, compte tenu des pressions de toutes parts, de nous en tenir à une vision très technologique du **projet éducatif.**

Je le répète: mieux vaut un **projet éducatif** mal défini, rempli de maladresses, d'hésitations, mais par ailleurs riche d'**engagement**, d'**enthousiasme**, de **sincérité**, d'**honnêteté**, parce que c'est sur l'ensemble de ces hésitations que l'on bâtit des **effets éducatifs**, beaucoup plus que sur la détermination d'objectifs trop techniques. L'insécurité et la maladresse sont peut-être les plus belles choses à partager. C'est difficile à vivre, mais il n'y a personne qui a dit que c'était facile de vivre!.

Q.: Le besoin que semblent ressentir les écoles d'orienter le projet éducatif vers des réalités concrètes ne correspond-il pas à une réaction légitime après un certain "abus" de documents trop "théoriques" sur le sujet?

R.: Je pense qu'effectivement, il a manqué une certaine médiation entre la thématique des valeurs, d'une part, et le préjugé de ce qu'est un **projet éducatif.** On est parti avec l'idée préconçue d'un **projet éducatif** comme étant l'équivalent d'un plan triennal

d'entreprise, au lieu de le voir comme la projection des désirs, des contradictions, des enthousiasmes et des frustrations des uns et des autres, de ceux et de celles qui participent à cette activité fondamentale dans la société qui s'appelle l'éducation et dont l'école n'est qu'un morceau, indispensable bien sûr.

Or, les gens n'ayant pas été ébranlés dans leurs préjugés relativement à la définition du projet, alors qu'on leur a parachuté la question des valeurs, ils ont vite vu (et c'est très juste), que cette question n'entrait pas dans le cadre prévu. Ils ont alors choisi de laisser tomber les valeurs pour aller vers ce qui était faisable, réalisable, concret.

Pourtant, cela pourrait encore fonctionner si on arrivait à faire comprendre aux gens qu'ils ont raison de croire que les valeurs n'entrent pas dans le cadre très strict d'une analyse coûts-bénéfices ou moyens-fins, mais qu'au contraire, toute réflexion sur les valeurs implique forcément des **débats**, des **contradictions**, qui ne permettent jamais de définir un sens final à la démarche à entreprendre et que cela n'est pas grave.

Q.: On observe présentement une certaine démobilisation des parents face à la chose scolaire. Cette démobilisation serait-elle due au fait que les valeurs n'occupent pas assez de place dans le projet éducatif?

R.: Pas seulement les parents. Tous les agents d'éducation peuvent faire partie prenante du **projet éducatif** et il n'y a pas que les parents qui n'y ont pas trouvé leur compte. Les premiers touchés (et ceux qui en sont probablement les plus malheureux), ce sont les **enseignantes et les enseignants** eux-mêmes dans la mesure où, que je sache, il n'y a pas beaucoup d'activités de réflexion au sujet de la **définition** du sens de l'éducation dans les écoles. Et je pense que cela devrait être l'**activité première de l'enseignant et de l'enseignante**, que c'est par eux que cela doit commencer, pour intéresser ensuite les parents. Je ne crois pas que l'on doive demander aux parents d'être l'amorce et le moteur de cette réflexion profonde sur l'éducation dans l'école.

Q.: N'y a-t-il pas eu un retrait (voire un refus) de la part des enseignants de s'impliquer dans le projet éducatif pour des raisons rattachées au pouvoir et à la place des uns et des autres dans le système scolaire?

R.: Ils ont refusé parce qu'ils étaient suffisamment conscients de la problématique des valeurs et de la définition préconçue de ce qu'est un **projet éducatif** pour voir d'entrée de jeu l'échec de ce mariage entre les deux problématiques. Si on leur avait donné le support requis, ils auraient peut-être vu que c'était l'**échec de la notion de projet éducatif vu sous l'angle technocratique** qui aurait

pu permettre de recharger l'institution scolaire d'un nouveau souffle et d'un nouveau dynamisme à travers une **réflexion sur les finalités et les valeurs.** Et ceci, essentiellement dans la perspective de mettre en place l'**espace de sens habitable** dans l'école, condition sans laquelle il n'y a pas d'éducation possible.

Q.: Présentement, dans les conditions que l'on connaît (ex.: vieillissement des enseignants), sont-ils encore prêts...?

R.: Je ne sais pas. Une chose est claire. S'ils ne sont pas prêts, il faudrait fermer les écoles, je n'y croirais plus. Peut-être, suis-je trop optimiste; mais, je suis convaincu que malgré les contraintes (absence de vocation, manque d'enthousiasme...), il y a trop d'expérience, trop de compétence à l'heure actuelle pour ne pas croire en la possibilité de réveiller chez eux et chez elles le **désir et l'enthousiasme de penser.**

J'oserais dire qu'il y a presqu'une psychanalyse scolaire à faire et que cela urge!

Q.: Qui devrait la faire?

R.: Ce pourrait être la mission de la formation des maîtres, notamment. Personnellement, j'entretiens ce rêve de définir le pédagogue comme un **architecte des espaces de sens**, c'est-à-dire quelqu'un dont le métier est de **mettre en scène la connaissance** dans un lieu qui s'appelle la classe, non pas pour rencontrer des objectifs extrinsèques à la réalité scolaire qui viendrait du milieu économique ou de l'État; mais, essentiellement pour **donner du sens** aux activités d'enseigner et d'apprendre qui, apparemment, en ont de moins en moins...

Pourtant, c'est un mérite extraordinaire, et une tâche extrêmement emballante, quand on se donne la peine de l'apprécier.

Il ne faut pas, évidemment, passer sous silence l'accablement dont le corps enseignant est victime et qui origine surtout des conflits syndicaux et des discours étatiques. Ce n'est pas en méprisant les enseignants et les enseignantes qu'on va réussir à les recharger, ni non plus avec la rhétorique syndicale, ni en mélangeant la question du pain et du beurre avec celle de l'excellence pédagogique qu'on va avancer.

Q.: Les changements de valeurs dans notre société ne risquent-ils pas de nuire à la revitalisation que vous souhaitez?

R.: Ce qui se passe présentement dans la société me paraît justement être une **conséquence de l'absence de projet éducatif.** La demande actuelle (qui ressemble étrangement à une sorte de néo-conservatisme exagéré) me paraît être un échec non pas des **projets éducatifs**

tels qu'on les a définis; mais, assez paradoxalement, de leur réussite. Parce que l'idée préconçue de **projet éducatif** a dominé, qu'elle n'a pu intégrer la problématique des valeurs, par réaction, les gens préfèrent avoir une direction claire. Or, si on ne peut pas se tourner vers l'avenir, on se retourne vers le passé. On se sécurise en exigeant d'aller dans le sens du passé.

Qu'on ne soit pas capables de définir le sens de l'avenir ne me paraît pas un problème. Ce qui compte, c'est de comprendre que l'échec à définir le sens de l'avenir peut être néanmoins l'occasion d'avancer vers l'avenir. Et ce qui importe, c'est de prendre plaisir à tenter de le définir avec passion et enthousiasme.

Q.: Quelle définition donneriez-vous du projet éducatif?

R.: Essentiellement l'**occasion de penser le sens de l'éducation.** Et quand je dis l'occasion de penser, je crois avoir choisi le bon terme. Pas un voeu pieux, pas un objectif. Mais occasionner la pensée, provoquer la pensée.

Q.: Un projet éducatif implique-t-il une vision du monde?

R.: C'est effectivement à travers les occasions de **penser l'école** qu'on peut penser le devenir humain, le devenir planétaire.

Q.: Une société idéale, ce serait quoi selon vous?

R.: Une société qui pense.

Q.: Pourquoi la société pense-t-elle ou réfléchit-elle si peu à ce moment-ci?

R.: Je crois que l'on est à la veille d'une **explosion de la pensée.** Présentement, on a besoin de digérer certaines choses. Nous sommes victimes de nos réussites technologiques, domaine dans lequel nous n'avons plus rien à prouver. Il reste tout le reste et... l'essentiel est à faire. Il m'arrive de croire que la pédagogie n'est pas encore née et que le **XXI^{e} siècle sera le siècle de la pédagogie.** L'avenir réserve encore plein de surprises! Quand on pensera, et qu'on redonnera à la pensée son statut d'action, on avancera.

Q.: Le Québec a-t-il une spécificité comme société?

R.: J'oserais un certain nombre de choses sur le système d'éducation et sur la pensée éducative québécoise... Nous sommes à la jonction de deux cultures importantes (la culture européenne et la culture américaine) et je crois que l'on pourrait tirer de cette jonction une synthèse originale qui nous permettrait de mener un certain leadership dans l'avenir.

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCOLE AU COEUR DU PROJET ÉDUCATIF

JEAN-FRANÇOIS LELIÈVRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE

PRÉSENTATION

À l'instar de plusieurs autres, sans doute, le directeur général de la Commission scolaire La Neigette se questionne depuis quelques années sur la place que doit occuper le projet éducatif dans la vie des écoles. À la fois insatisfait des résultats obtenus jusqu'à maintenant, ouvert aux possibilités infinies qu'offre le concept et désireux de canaliser efficacement l'enthousiasme qu'il suscite encore, M. Jean-François Lelièvre entérinait récemment le produit des réflexions d'une équipe de travail de la Commission scolaire (composée de directions d'écoles du primaire et du secondaire, de cadres scolaires, de coordonnateurs de l'enseignement et du conseiller en éducation chrétienne).

Les écoles de la commission scolaire y sont conviées à modifier leur vision du projet éducatif et à prendre une nouvelle orientation. On entre en quelque sorte dans la "troisième phase" de l'histoire du projet éducatif, après une première étape dominée par un "portrait partiel des activités" (majoritairement parascolaires) de l'école et une deuxième phase centrée sur le "trip" des valeurs.

Bien que l'extrait que nous vous présentons soit explicitement inspiré des documents "L'école catholique en projet, guide de mise en route d'un projet éducatif" et "Pour un projet éducatif centré sur des valeurs", il faut comprendre que l'approche priviliégiée par la commission scolaire exclut le choix de valeurs comme élément déclencheur d'une démarche visant à élaborer un projet éducatif. Les valeurs existent, bien sûr, et se manifestent dans les pratiques journalières de façon consciente ou inconsciente. Mais elles n'auront plus la prépondérance, sinon l'exclusivité, qu'elles ont eu ces dernières années et deviendront un élément parmi d'autres.

Ce qui a été retenu des documents cités, c'est un cheminement précis, articulé, structuré qui donne des balises solides. Mais fondés sur le modèle de l'organisme vivant, dont les deux pôles (le spontané

et le programmé) cohabitent et se complètent, les nouveaux projets éducatifs devront favoriser l'émergence du spontané tout en valorisant le programmé.

"Un projet éducatif, ce n'est pas un rêve en couleur d'une école idéale" peut-on lire dans le texte approuvé par la direction générale.

Les années 80 s'achèvent. Avec les années 90, à la Commission scolaire La Neigette, on accordera une importance particulière au quotidien de l'école, c'est-à-dire à l'acte pédagogique, au climat, aux relations entre les partenaires, à tous ces mots, ces gestes, ces attitudes qui font l'école, qui font de l'école ce qu'elle est, et qui font la différence entre chacune des écoles. Une couleur locale, quoi, telle qu'on la revendique, et, cette fois, fondée sur l'essentiel.

Noella Jean-Bouchard
(texte rédigé à partir d'un entretien avec
Monsieur Jean-François Lelièvre, directeur général)

UN PROJET ÉDUCATIF...?

UNE ORIENTATION CHOISIE:

Un projet éducatif, c'est ce qu'une école se propose de réaliser en vue de l'éducation des jeunes. C'est la volonté collective de faire avancer l'école dans un sens voulu, dans une direction choisie. De telle sorte que l'évolution de l'école ne soit pas seulement la résultante du hasard, de l'inertie, des rapports de forces ou de la force des choses, mais d'un choix réel.

Un projet éducatif, ce n'est pas un rêve en couleur d'une école idéale, ce n'est pas non plus un programme détaillé de toutes les activités scolaires.

UN PLAN D'ACTION:

Un projet éducatif c'est une démarche dynamique par laquelle une école donnée, grâce à une action concertée des élèves, des parents, du personnel enseignant et non enseignant et de la direction, précise graduellement un plan d'action en vue du développement de l'élève, le réalise progressivement et procède périodiquement à son évolution.

UNE VOLONTÉ COMMUNE:

Il y a projet éducatif dans une école quand on y sent la force d'une volonté commune. Cela suppose une véritable concertation entre tous ceux et celles qui vivent à l'intérieur de l'école, concertation aussi entre l'école et le milieu environnant. Cette concertation peut porter:

- soit sur les grands objectifs de l'école;
- soit sur certains aspects fondamentaux de la vie scolaire, par exemple: le règlement, l'encadrement, l'évaluation, etc.

que l'on voudra situer dans une dynamique d'ensemble engageant tous et toutes les partenaires.

UNE RECHERCHE DYNAMIQUE DE COHÉRENCE:

Un projet éducatif, c'est une recherche dynamique de cohérence entre les valeurs poursuivies et les activités éducatives. Il est le fruit d'un effort collectif et cohérent, ce n'est pas un gadget de plus dans l'école. Quand il existe, il imprime à toute l'école un élan, un style, un esprit. Il tient l'école en marche, il la lance sans cesse en avant. C'est pourquoi un projet éducatif n'est jamais totalement réalisé.

LE CHEMINEMENT D'UN PROJET ÉDUCATIF

PHASE 1: L'ANALYSE DU VÉCU DE L'ÉCOLE

Pour connaître la direction à prendre, pour se donner un point de mire, il faut d'abord porter son regard sur ce qui se passe dans l'école. Cette étape consiste à prendre une photo, la plus exacte possible, du vécu de l'école, afin d'identifier ses points forts et ses points faibles.

En somme, il s'agit d'identifier le vécu et les valeurs de l'école à travers les faits, les gestes, les comportements quotidiens et d'interroger ce vécu en fonction des finalités de l'éducation ou de la mission de l'école, des programmes d'études, des orientations définis dans le cadre organisationnel de la Commission scolaire, des différentes politiques, des priorités annuelles de la commission scolaire et du statut confessionnel de l'école.

Puisqu'il est périlleux de vouloir s'attaquer dans une même opération à toutes les dimensions de la vie de l'école, il est important d'identifier au départ les dimensions sur lesquelles portera l'analyse du vécu de l'école.

Il existe plusieurs moyens de procéder à cette lecture de situation:

- On peut procéder par mode d'assemblée, de journées d'étude, de colloque, d'audience.

- On peut procéder par mode de sondage. Cette technique permet de rejoindre un plus grand nombre de personnes et procure des données quantifiables sur lesquelles on peut ensuite appuyer les choix.

- On peut procéder par mode d'analyse institutionnelle. L'analyse institutionnelle fournit des instruments qui permettent de cerner de manière plus approfondie le vécu d'une école ou de déterminer les objectifs qu'elle entend poursuivre.

Pour procéder à cette lecture de situation, plusieurs instruments sont disponibles:

- Mon vécu à l'école primaire (second cycle), questionnaire aux élèves, Direction générale du développement pédagogique, code 16-1108-01 et suivants.

- Mon vécu à l'école secondaire, questionnaire aux élèves, Direction générale du développement pédagogique, code 16-1106-01 et suivants.

- Auto-appréciation sur les pratiques pédagogiques, questionnaire aux enseignantes ou enseignants, Direction générale du développement pédagogique, code 16-8647-02 et suivants.

- Auto-appréciation sur les pratiques administratives et pédagogiques, questionnaire aux directions d'école, Direction générale du développement pédagogique, code 16-8647-01 et suivants.

- Analyse du fonctionnement de l'école, instrument d'analyse, Direction générale des programmes, Direction de la formation du personnel scolaire, code 28-1938.

- L'activité éducative et la dimension religieuse, instrument d'analyse et de sondage du vécu confessionnel catholique de l'école, Direction de l'enseignement catholique, code 32-0601.

Ces instruments sont suggérés à titre indicatif et peuvent servir de référence pour élaborer son propre outil d'analyse en fonction de dimensions retenues.

PHASE 2: L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

Choisir ses priorités, c'est décider des meilleurs chemins à prendre pour réduire la distance entre la situation actuelle et la situation

désirée. C'est l'expression de la volonté d'agir, conçue en conséquence de la lecture de la situation qui a été faite. Choisir ses priorités, c'est déterminer les besoins qui doivent passer en premier, en raison de leur importance pour un milieu donné.

Les priorités peuvent se définir selon une stratégie d'actions en termes:

- de **développement**, c'est-à-dire ce qu'il faut accroître;

- de **consolidation**, c'est-à-dire ce qu'il faut maintenir.

Pour franchir cette étape, il faut préalablement traduire en objectifs spécifiques les priorités retenues: des objectifs accessibles, simples, observables et mesurables.

Ces objectifs étant clairement définis, il faut les organiser dans un plan d'action réalisable dans le vécu quotidien.

Il devient important d'identifier les niveaux de responsabilités des différents groupes qui oeuvrent à la réalisation du projet éducatif. Les agents d'éducation à l'intérieur de l'école n'auront pas tous les mêmes responsabilités ni les mêmes tâches. Il s'agit donc de répartir les pouvoirs et les tâches entre les partenaires du projet éducatif, en accord avec les orientations prises et en tenant compte des capacités de chacun.

Pour ce faire, il importe de définir pour chacun des partenaires de l'école des comportements indicateurs qui décrivent ce que fait un partenaire qui atteint le ou les objectifs visés.

Ces comportements indicateurs serviront également de critères en vue de l'évaluation progressive et sommative portant sur le progrès accompli.

PHASE 3: L'ÉVALUATION

Évaluer, c'est porter un jugement de valeur sur ce qui se fait en regard des objectifs à atteindre en vue d'une amélioration de son action.

L'évaluation est facilitée si, dans l'élaboration du plan d'action, on définit pour chacun des partenaires de l'école des comportements indicateurs qui permettront de faire l'évaluation progressive ou sommative.

L'évaluation progressive est celle qui porte sur le progrès accompli, en cours de route, dans l'atteinte des objectifs. L'évaluation sommative arrive à la fin d'une étape importante selon le plan fixé.

Un tableau-synthèse de la démarche d'élaboration et de réalisation d'un projet éducatif est présenté à la fin du présent texte.

MODALITÉS D'APPLICATION

1. Formation d'un comité d'implantation composé du directeur général, du conseiller en éducation chrétienne et d'un représentant par école.

2. Expérimentation de la démarche au cours de l'année 1989-1990.

3. Écoles cibles: à déterminer.

4. Élaboration d'une banque de questions pour l'analyse du vécu de l'école.

5. ...

(Voir Tableau-synthèse aux pages suivantes.)

TABLEAU-SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE

	PHASE 1 : L'ANALYSE DU VÉCU		
PRÉALABLE	PHOTO DE L'ÉCOLE	DÉVELOPPEMENT DU FILM	VALIDATION DE LA PHOTO
MISE EN ROUTE - Formation d'une équipe multiagents chargée de coordonner les différentes étapes du cheminement du projet éducatif. - Définition des rôles de chacun et des tâches spécifiques à l'intérieur de l'équipe. - Établissement d'un calendrier des rencontres. - Autoperfectionnement de l'équipe afin de se donner un langage commun sur le projet éducatif.	- Choix (par l'équipe multiagents) d'un outil de cueillette du vécu de l'école. - Prise (auprès des partenaires de l'école) d'une photo, la plus exacte possible, du vécu de l'école, afin d'identifier ses points forts et ses points faibles en regard des dimensions retenues.	- Cueillette et analyse des données par l'équipe multiagents. - Production (par l'équipe multiagents) d'une synthèse de toutes les données recueillies auprès de tous les agents de l'école. - Identification: . des points forts; . des points faibles; . des causes probables; . des changements désirés; . des valeurs vécues; . des valeurs recherchées.	- Présentation à tous les partenaires de l'école du rapport-synthèse du vécu de l'école afin d'en dégager un consensus.
1 MOIS	1 ½ MOIS		

D'UN PROJET ÉDUCATIF

PHASE 2: PLAN D'ACTION			PHASE 3: ÉVALUATION	
CHOIX DE PRIORITÉS	ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION	DESCRIPTION DE COMPORTEMENTS INDICATEURS	PROGRESSIVE	SOMMATIVE
- Identification par tous les partenaires de l'école des meilleurs chemins à prendre pour réduire la distance entre la situation actuelle et la situation désirée: . ce qu'il faut accroître; . ce qu'il faut maintenir;	Le comité multiagents: - traduit en objectifs spécifiques les priorités retenues; - définit des moyens d'action selon un échéancier; - présente à tous les partenaires de l'école le plan d'action.	Le comité multiagents décrit des comportements indicateurs attendus par chacun des partenaires de l'école. Un comportement indicateur, c'est un comportement observable qui décrit ce que fait un partenaire qui atteint le ou les objectifs visés. Ces comportements indicateurs serviront de critères en vue de l'évaluation progressive et sommative.	Évaluation qui porte sur le progrès accompli en cours de route dans l'atteinte des objectifs.	Évaluation qui arrive à la fin d'une étape importante selon le plan fixé.
1 ½ MOIS			L'évaluation progressive et sommative servent non seulement à informer tous les agents de l'école mais à les motiver à relancer l'action.	

AMÉLIORATION DU FRANÇAIS

ET PROJET ÉDUCATIF

ROBERT BEAUDRY

DIRECTEUR

ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINTE-THÉRÈSE - VAL D'ESPOIR

COMMISSION SCOLAIRE DE ROCHER PERCÉ

INTRODUCTION

Le Comité d'école, l'équipe des enseignants, le personnel non enseignant et la direction s'entendent pour que le **projet éducatif** de l'École institutionnelle Sainte-Thérèse - Val d'Espoir s'applique à réaliser un plan d'amélioration de la langue parlée et écrite. Notre projet devra être mis en place au début de la présente année scolaire (1988-1989) et éventuellement se prolonger, temporairement pour certaines activités, sinon indéfiniment, c'est à souhaiter, pour les bonnes habitudes acquises.

La nécessité, pour ne pas dire l'urgence d'une action déterminée et énergique à poser n'est pas à démontrer. Notre Commission scolaire a mis sur pied un comité pour l'amélioration du français et publiera bientôt un énoncé de politique sur le sujet. Le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation nous exhortent également à mettre l'accent sur l'amélioration de la langue parlée et écrite.

ÉTAT DE LA SITUATION DU FRANÇAIS DANS NOTRE MILIEU

Il serait téméraire de prétendre faire une étude exhaustive de la qualité de la langue parlée et écrite des élèves de Val d'Espoir et de ceux de Sainte-Thérèse. Leur portrait doit ressembler sensiblement à celui des autres élèves de la province. Mais justement, des propos tantôt rassurants nous arrivent d'un peu partout à travers la province. La réalité est difficile à saisir. Assez régulièrement, des bulletins d'informations nous livrent des résultats de tests sur la connaissance et la maîtrise de la langue dans les pays francophones dans lesquels les Québécois se classent en général d'une manière assez peu enviable.

Qu'en est-il dans nos écoles de Sainte-Thérèse et de Val d'Espoir? Risquons-nous à faire quelques observations qui, répétons-le ne constitueront pas un tableau complet de nos forces et de nos faiblesses.

L'oral:

On a mis l'accent sur l'oral depuis plusieurs années (au moins depuis l'avènement du programme cadre). Mais on peut se demander où cette ouverture sur la communication orale nous a amenés. On peut facilement avancer qu'une plus grande liberté de parole a été acquise. Les élèves s'expriment volontiers et sans gêne sur à peu près tout ce qui concerne leur vécu et leur vision du monde via les médias audio-visuels (surtout visuels) modernes. Mais quelle est la qualité de cette expression orale? Pour ne pas brimer cette naissante prise de possession de l'oral, on n'a pas vraiment analysé et corrigé la structure de cette phrase parlée, ni la justesse du vocabulaire. Il en est résulté, qu'en général, l'élève exerce son droit à la parole mais sans grand souci de correction. Voici quelques exemples:

- L'emploi du subjonctif est totalement absent de la communication verbale de nos élèves. Bien sûr, ils ne l'étudient spécifiquement qu'au deuxième cycle du primaire, mais pourquoi attendre pour les encourager à dire "Attends que je prenne mon sac pour..." ou "Il faut que j'aille à...".

- En général, le "mouê" et le "toué" sont très gros. Tout en ne visant pas la prononciation dire "pointue", on pourrait améliorer.

- On utilise abusivement des mots passe-partout comme les verbes "faire" et "avoir" pour ne citer que ceux-là. La collection d'anciens manuels "Défrichons notre dictionnaire" et "Explorons notre dictionnaire" pourra nous être d'un précieux secours pour enrichir le vocabulaire de nos élèves de deuxième cycle particulièrement (et le nôtre, pourquoi pas).

- Au jeu, milieu de vie naturel s'il en est pour l'enfant, les termes sportifs anglais sont à l'honneur. Un patient travail nous attend dans ce domaine comme dans d'autres tout aussi spécialisés comme celui de la mécanique, par exemple.

- On entend "sacrer" sur la cour de récréation. Nous considérons que cette mauvaise habitude entache autant la langue française que les réalités religieuses citées.

Dans la présentation de leur message, la majorité de nos élèves n'a pas le souci de préparer une petite introduction et de faire suivre l'essentiel de leur communication par une courte conclusion. Il serait utopique de croire que cet objectif que l'on développe davantage dans la communication écrite sera atteint facilement et rapidement. Nous le

mettons en chantier en espérant l'admirer, embelli, quelques années plus tard.

L'écriture:

Le volet écriture est sûrement celui dans lequel nous avons le plus progressé depuis deux ans. Stimulé par l'administration des examens d'appoint du ministère de l'Éducation en 6e année et ceux de la Commission scolaire, par le suivi constant du conseiller pédagogique en français et par l'investissement des enseignants de tous les niveaux, un effort très marqué a été consacré au français écrit, de sorte que, presque continuellement une production écrite se trouve sur le métier. Nous sommes quand même conscients que cet effort, loin d'être excessif, doit être, au contraire, poursuivi. Nous retenons des derniers examens de la Commission scolaire des points faibles, dont l'accord des verbes.

La lecture:

Sans aborder tous les objectifs du programme d'études et pour résumer, nous visons à donner à nos élèves, dès la première année, la capacité de décoder (étape élémentaire), l'interprétation du message du texte et l'habileté de le rendre à haute voix. Au cours de toutes les années du primaire, ces objectifs et particulièrement les deux derniers sont poursuivis et raffinés.

L'étape décodage est généralement réussie. Par contre, l'objectif compréhension serait beaucoup plus en souffrance. C'est ce qui expliquerait, pour une part, le manque de goût ou d'enthousiasme pour la lecture. L'image de la bande dessinée surclasse d'une manière disproportionnée les livres à textes d'une plus grande valeur littéraire.

PLAN D'ACTION

Notre plan d'action comporte des mesures concrètes et spécifiques. Nous entendons, bien entendu, les adapter aux prescriptions de la politique de la Commission scolaire.

A) <u>Correction du français parlé</u>:

Pour être efficace, notre action devra être quotidienne, pour ne pas dire de tous les instants. Il faudra profiter de toutes les occasions qui se présenteront pour appliquer nos remèdes. Il ne s'agit pas de créer des situations artificielles en réalisant des pratiques de bon parler, ni d'intervenir uniquement dans le cadre des cours de français. Mais, c'est avec circonspection que l'on s'appliquera à reprendre ou à corriger, évitant le stress que pourraient provoquer les interruptions répétitives et rapprochées.

Également, et toujours par souci d'efficacité, notre action doit être **concertation** de la part de tous les agents de l'éducation. Notre but étant d'imposer une discipline à nos élèves, il ne faudra pas prêcher des préceptes que nous n'appliquons pas nous-mêmes. Au contraire, il faut qu'avec les élèves, devant eux et en même temps qu'eux, nous acceptions la rigueur que nous leur proposons. Il faudra nous appliquer à corriger personnellement un certain nombre de faiblesses, tout le monde en a.

Un outil facilement accessible à tous et qu'on pourrait appeler, parodiant une célèbre émission chez les jeunes, **"JE VISE ET JE COMPTE CETTE SEMAINE"**, sera utilisé. En classe, on identifie un usage fautif de la langue. Avec les idées de tous, on fabrique une affiche et on l'installe dans une place d'honneur réservée. Sans oublier les objectifs des semaines précédentes, (on conserve les affiches, on y revient, on les adopte à nouveau, si nécessaire) on met l'accent sur la faute identifiée. C'est un champ idéal pour développer l'auto-évaluation.

B) **Période d'écriture quotidienne**:

Bien qu'une importance de plus en plus grande ait été accordée à la production écrite depuis quelques années, nous l'avons déjà signalé, nous voulons "institutionnaliser" une période quotidienne d'écriture de dix à quinze minutes. Le prétexte en sera la rédaction de son journal personnel.

Comment évaluer l'impact que va subir, ou dont va bénéficier, un élève qui va être mis en situation et encouragé pendant une période de six ans (moins pour les élèves des niveaux supérieurs à la première année) à écrire son vécu de la journée. Nous pensons qu'il pourra acquérir une habileté à exprimer ses sentiments, ses goûts, ses joies, ses peines. Il pourra développer une aisance pour raconter des événements, des expériences, des réussites, des échecs. Il apprendra à décrire une scène marquante de sa journée à l'école ou simplement le cadre physique dans lequel il évolue. La régularité et la constance de cet exercice conjugées au support de l'enseignant devrait constituer un élément supplémentaire favorisant l'amélioration du français de l'enfant. L'élève qui ne sait pas encore écrire est également impliqué dans ce cheminement en utilisant le dessin auquel il intègrera des mots quand il en sera capable.

Mais un préalable essentiel s'impose. C'est que tout le personnel de l'école soit convaincu du bien-fondé de l'exercice et y mette tout son crédit psychologique à encourager les enfants à s'y engager. L'idéal, la persuasion idéale, serait qu'au moment même où les élèves rédigent leur journal, les enseignants et dans une classe, à tour de rôle, le directeur et la secrétaire en fassent autant.

Les modalités d'application de cette activité pourront être adaptées au fur et à mesure. Mais à ce moment-ci, nous pensons que l'enseignant ne lira pas et par conséquent ne corrigera pas le journal de l'élève, sauf à la demande expresse de celui-ci. D'abord, c'est un journal personnel. Ensuite, il reçoit déjà suffisamment de textes corrigés ou annotés de son titulaire. Nous comptons donc qu'il corrigera lui-même et progressivement son vocabulaire, sa syntaxe et ses conjugaisons. L'enseignante qui sait, par exemple, que les élèves utilisent beaucoup le passé composé lorsqu'ils font de la narration donnera des exemples en conséquence dans ses mises en situation. On pourrait parler d'une correction préventive. Pour ce qui est du contenu, on insistera, au début surtout, sur l'originalité. Il faudra amener les élèves à faire d'autres phrases que "À la récré, j'ai joué à... avec..." ou, "Mon équipe a gagné 3 à 2, j'ai compté un but.".

C) **Période de lecture quotidienne**:

Nos élèves profitent déjà d'une période hebdomadaire de lecture à la bibliothèque. Mais cette période est déjà hypothéquée par le choix du livre, pour ne pas dire, par l'exploration de la bibliothèque. Une très infime minorité d'élèves lit quotidiennement en dehors de la leçon de lecture prescrite par le titulaire.

Pour corriger cette faiblesse, nous allons instaurer une période de lecture à l'entrée des élèves l'après-midi. Un maximum de quinze minutes serait, dans la plupart des cas suffisant pour ne pas empiéter sur le temps réservé aux autres matières. Les élèves seront invités à gagner quelques minutes de lecture en passant avec plus de célérité à leur casier et en montant en classe.

Comme pour la rédaction du journal de classe, tout le personnel de l'école présent est invité à faire une discrète visite pour lire quelques pages d'un livre emprunté chez le directeur.

Il n'est pas du tout dans notre intention de demander un résumé écrit du livre. Mais, à l'occasion d'une période de communication orale, on en profitera pour demander aux élèves qui ont terminé leur livre de le faire connaître aux autres en disant pourquoi ils l'ont aimé et le recommandent.

On pourra dresser la liste des livres lus (complètement) par chacun des élèves et l'afficher dans la classe. Cependant, ce moyen d'émulation est laissé à la discrétion du titulaire.

CONCLUSION

Les agents impliqués dans la réalisation de ce projet éducatif s'y engagent avec sérénité. Sur le plan de l'amélioration de la langue, des résultats instantanés et spectaculaires ne sont pas attendus. Par contre, ce n'est pas parce que nous adoptons officiellement différentes mesures concrètes que nous accusons un vide pour le passé. Au contraire, nous continuons un travail déjà commencé, mais dans un cadre mieux défini et plus rigoureux.

Que la persévérance soit avec nous et le succès nous récompense.

UN PROJET ÉDUCATIF - UNE RÉALITÉ À L'ÉCOLE HUDON-FERLAND DE SAINT-ALEXANDRE

DENISE THÉRIAULT, DIRECTRICE

COMMISSION SCOLAIRE JEAN-CHAPAIS

Dans les années 1980, presqu'à chaque année, notre Commission scolaire Jean-Chapais réservait pour ses cadres, du perfectionnement ayant pour thème: le projet éducatif. D'une fois à l'autre, malgré beaucoup d'attention de ma part pour comprendre cette idée nouvelle du ministère de l'Éducation du Québec, je n'arrivais pas à savoir comment m'y prendre pour réaliser cette démarche commune.

De session en session, les mêmes questions me revenaient:

- Comment intéresser chaque agent d'éducation à cette démarche?

- Comment impliquer tous les agents d'éducation afin d'améliorer la qualité de vie à l'école?

- Comment alimenter cet effort de concertation pour faire vivre les valeurs les plus importantes qui doivent caractériser la vie de tout humain?

- Comment en arriver pour vivre continuellement un projet éducatif?

Puis, avec la faillite des conseils d'orientation prévus dans la loi 71, on affirmait qu'il n'y aurait pas de projet éducatif. C'était une histoire classée... Par ailleurs, lors de rencontres, au cours de congrès, j'apprenais que plusieurs directrices et directeurs d'écoles des grosses concentrations urbaines avaient déjà écrit leur projet éducatif. Ce document était terminé et même rangé. Dans un but d'aide, on nous offrait même des spécimens de vulgarisation de cette idée. Aussi, j'avais appris que certaines directrices et certains directeurs l'avaient rédigé seuls, dans leurs bureaux.

Comme je me trouvais passablement en retard, j'avais presque la tentation d'en écrire un bon bout toute seule... Mais, ce qui me consolait c'était que mes collègues à la direction générale et à la direction des écoles de notre Commission scolaire étaient dans la même situation que moi et eux aussi ne cheminaient pas très vite dans cette notion de projet éducatif.

Assurément, à chaque année, le personnel enseignant se réunissait avec les parents et moi-même pour fixer les priorités et établir les objectifs pour la future année scolaire. C'était un départ car en décembre 1979, dans la loi 71, on disait "que le projet éducatif est une démarche par laquelle une école précise ses objectifs propres, se donne un plan d'action, le réalise et le revise périodiquement avec la participation des élèves, des parents, du personnel de l'école et de la Commission scolaire.

C'est vraiment en mars 1988 que le coup d'envol s'est effectué pour moi et tous mes collègues à la direction générale et à la direction des écoles. Au cours d'une session donnée par Madame Laurette Paradis de l'École nationale d'administration publique (ENAP), on nous a fourni un cadre de références claires concernant le projet éducatif.

Il m'est apparu comme ayant quatre objets:

- rassembler les forces de l'école;

- toucher à tous les aspects de la vie éducative de l'école;

- retrouver les valeurs éducatives dans les gestes quotidiens;

- donner une couleur à l'école par son orientation, ses objectifs, son encadrement et son mode de participation.

Depuis mai 1988, à l'école Hudon-Ferland, nous élaborons notre projet éducatif. Lors des journées de planification, avec les parents, nous consacrons quelques heures pour nous donner une façon commune de voir et d'être dans notre école. Les différents agents qui y vivent et y interviennent: directrice, enseignantes, enseignant, personnel de soutien, élèves et parents peuvent donner leur opinion sur quelques-uns ou sur l'ensemble des éléments et situer leur rôle par rapport au processus de décision.

Nous décidons ensemble de l'ordre dans lequel les sujets doivent être étudiés et le temps qu'on doit y consacrer. Il n'est pas exclu non plus que nous fassions un retour cyclique sur les grands thèmes qui demandent un approfondissement et une adaptation constante.

Nous mettons du temps et de l'énergie pour préciser ce que nous voulons faire et comment le faire. Nous apprenons à participer, à écouter l'autre, à se consulter pour agir d'une certaine manière plutôt qu'une autre et à privilégier certaines valeurs plutôt que telles autres. Le projet éducatif est une stratégie pour accroître cette qualité de l'éducation dont on parle tant. Pour cela, il ne faut pas en rester aux grands principes mais bien rejoindre le vécu et la façon d'enseigner. Nous voulons extraire des grandes finalités de l'éducation tout ce qui peut servir pour vivre des pratiques et des situations concrètes qu'on peut appliquer, adapter et enrichir au besoin.

Nous considérons que la formation fondamentale de la personne a une très grande importance et nous cherchons constamment à créer un milieu éducatif enrichissant où chaque enfant pourra développer ses à chaque jour des acquis riches et équilibrés qui lui permettront d'atteindre le plein épanouissement de sa personnalité.

Pour ne pas rester dans le domaine des théories et des abstractions, nous avons commencé par identifier les valeurs intellectuelles à privilégier dans l'école et nous avons relevé les comportements à adopter pour les vivre le plus parfaitement possible.

La recherche du vrai

- Raconter exactement ce qui s'est passé.
- Habituer l'enfant à dire la vérité.
- Habituer l'enfant à admettre sa culpabilité.
- Prendre conscience qu'on ne doit pas fausser la vérité pour arriver à ses fins ou avoir la paix.
- Apprendre à l'enfant à reconnaître l'évidence de ses progrès, ses succès, ses échecs.

L'honnêteté intellectuelle

- Aider l'enfant à poser des gestes inspirés par le bon sens.
- Habituer l'enfant à ne pas copier les travaux de ses compagnons, à leur insu.
- Montrer la délicatesse aux enfants en les habituant à respecter les idées des autres.
- Apprendre à l'enfant à toujours être sincère dans ses affirmations.

La persévérance dans le travail

- Finir ce qui est commencé.
- Mettre en pratique: tout ce qui est fait doit être bien fait.
- Savoir se reprendre après un échec.
- Fournir des efforts malgré les difficultés.
- Recommencer tant que la réussite n'est pas venue.

La capacité de porter un jugement sur...

- Permettre à l'enfant de réfléchir sur une situation vécue.
- Permettre à l'enfant de s'exprimer.
- Donner la chance à l'enfant de formuler des solutions face au problème vécu.
- Évaluer ensemble les conséquences des solutions trouvées.
- Discerner le réel des idées véhiculées par les mass média.

Et nous continuerons avec les valeurs morales, les valeurs sociales et ainsi de suite.

Nos priorités pour l'année 1988-1989 étaient les suivantes:

- L'ouverture à Jésus comme valeur religieuse.
- La tolérance.
- Le développement du français parlé et écrit.
- L'intégration préscolaire-primaire.

Et nos échanges ont aussi porté sur le déroulement des activités d'enseignement. Voici les éléments qui ont été l'objet de nos réflexions:

- les objectifs des programmes sont expliqués aux élèves et aux parents;
- les situations d'apprentissage respectent les orientations pédagogiques des programmes;
- le travail d'équipe;
- les périodes de bibliothèque;
- le matériel didactique utilisé;
- les montages audio-visuels, les laboratoires, les ateliers, les films, les visites éducatives;
- les enseignants discutent entre eux et avec d'autres agents d'éducation de leurs approches pédagogiques;

- les élèves ont des discussions sur les apprentissages réalisés;

- la sélection du matériel didactique en tenant compte de l'avis des enseignants;

- identification des besoins d'élèves en vue d'adapter certains objectifs des programmes d'études.

Par des rencontres ponctuelles, nous continuerons notre réflexion sur des sujets qui amènent fondamentalement l'équipe vers un développement appréciable. Toujours, au début de chaque rencontre, nous nous réservons un temps pour évaluer notre action et se communiquer nos attentes afin de poursuivre notre cheminement.

Voici le récit de mon expérience pour ce qui est de l'élaboration du projet éducatif de notre école. Je la trouve satisfaisante car d'une phase très floue, ambiguë même, j'en suis arrivée à une forme de concertation, de coordination qui plaît généralement aux divers intervenants de l'éducation. En ayant constamment le souci du concret dans notre projet éducatif, il me semble que le temps va faire son oeuvre pour dépasser la simple rédaction sur papier et ainsi faire croître sans cesse le groupe. Tout un défi que ce prolongement!

* * * * * * *

LE PROJET ÉDUCATIF... UNE AFFAIRE DE PARTENAIRES

ÉCOLES SAINTE-LOUISE ET SAINT-ROCH

JEAN-GUY LEBRASSEUR, DIRECTEUR

COMMISSION SCOLAIRE DE LA POCATIÈRE

Au niveau de la Commission scolaire de La Pocatière, le projet éducatif est institué dans chaque école depuis maintenant plusieurs années et de plus en plus, il fait l'objet d'une préoccupation qui recherche l'implication active de tous les partenaires en éducation.

Aux écoles primaires Sainte-Louise et Saint-Roch, cette préoccupation se traduit depuis maintenant au moins trois ans par un vécu à la fois général et quotidien qui implique tous les partenaires (parents, enseignants et enseignantes, direction) dans une démarche et dans des actions concertées qui incitent, provoquent et déclenchent l'implication réaliste mais dynamique de chacun et chacune qui font l'école d'aujourd'hui.

Les "États généraux sur la qualité en éducation" auront été le grand et principal élément déclencheur pour une véritable prise de conscience sur l'importance de faire du projet éducatif école une affaire de tous les partenaires, une affaire pas compliquée mais une affaire à préparer et à vivre ensemble.

C'est à partir de ce grand rassemblement de conscientisation que nous en sommes arrivés aux écoles Sainte-Louise et Saint-Roch à un vécu qui nous apparaît, après deux ans d'une exprimentation structurée, être d'une dynamique dont les écoles avaient besoin pour favoriser l'harmonie, la concertation, le partage des responsabilités, etc., etc., nécessaires au développement d'un vécu scolaire toujours de plus en plus de qualité, toujours de plus en plus axé sur l'enfant d'abord en capitalisant sur ses forces bien sûr et aussi sur ses besoins sûrement.

Partenaires dans l'élaboration du projet éducatif

Pour nous impliquer comme partenaires et en partenaires, nous avons d'abord provoqué une soirée de discussions et de décisions en ateliers où tous les parents de l'école étaient invités. Au moins 75 % des parents ont répondu à cette invitation dont l'objectif principal et avoué était d'en arriver à bien situer les besoins de l'aide pour en dégager des priorités de développements pour lesquelles tous les partenaires devaient s'engager à mettre temps et énergies dans un projet à

moyen terme, c'est-à-dire d'au moins trois ans pendant lesquels il faudra partager la dynamique des actions quotidiennes. De ces ateliers s'est dégagé le plan triennal du projet éducatif de l'école que nous vivons en collégialité depuis maintenant deux ans et qui nous apporte beaucoup de satisfaction autant en actions qu'en réalisations.

Partenaires dans la réalisation du projet éducatif

Une fois le plan préparé et accepté, il faut se dire que les principes sont bons mais que l'action est essentielle. Les principes c'est le comme "il faut manger" et l'action c'est le comme "ça nous prend au moins du pain et de l'eau" et tant que tous les partenaires n'ont pas bien compris le pourquoi et le comment, il faut s'impliquer dans l'action, le projet éducatif n'est pas vivant et demeure une affaire de tablettes.

Aux écoles Sainte-Louise et Saint-Roch, le projet éducatif a fait partie intégrante du vécu de chacun et chacune comme de tous et c'est de cette imprégnation qu'est partie et s'est réalisée de la part de chaque partenaire un besoin de provoquer et de réaliser de petits mais combien importants et nécessaires projets. Chaque groupe de partenaire doit donc se donner son propre plan d'actions en regard de la réalisation du projet éducatif de l'école et ce, en concertation avec ses autres partenaires afin de développer à la fois l'harmonie et la dynamique nécessaires à notre école d'aujourd'hui, une école qui a besoin de bien se situer aux niveaux du **savoir**, du **savoir-être** et du **savoir-faire** pour vivre avec et pour les élèves des projets qui collent à la réalité, aux vrais besoins du milieu.

Partenaires dans l'évaluation et la relance du projet éducatif

Pour rendre efficient un projet éducatif, il faut du temps et des moyens d'analyser notre degré d'implication, la pertinence de nos actions et notre efficacité en terme d'action de groupe. Aux écoles Sainte-Louise et Saint-Roch, comme partenaires nous nous sommes donc donnés chaque fin d'étape comme temps pour procéder à notre vécu en terme d'implication, en terme de réalisation tout comme pour prendre aussi le temps de nous donner des points essentiels à travailler afin d'en arriver à des réussites qui nous font dire que nous aurons développé chez-nous une école dynamique et dynamisante, une école pleine de projets, une école engageante bâtie sur mesure pour et par des gens engagés.

Le projet éducatif de l'école... c'est l'âme de l'école.

Partenaires sur toute la ligne... c'est le secret du dynamisme d'une école.

La grande priorité d'un projet éducatif, c'est "L'enfant d'abord" dans **"une école signifiante"**.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

020003 Reflets d'une Région
0089006 Volume 6

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

94-03-01	Reine Jeanne - SDM

8687-326 55-1408